

## Conseil de quartier MULSANT mercredi 6 février 2019

- M. le Maire,
- David Goutorbe, Président du Conseil de Quartier Mulsant,
- les membres du Conseil de Quartier Mulsant,
- Roland Mignard, vice-Président du Conseil de Quartier Mulsant, Adjoint en charge du Cadre de Vie, Urbanisme, Circulation, Voirie et Stationnement,
- Patrice Garon, KEOPS architecture,
- Agence immobilière Foncia,
- AnaHome, promoteur immobilier,
- Nathalie Goutorbe, Chef de Cabinet du Maire,
- Jean-Luc Condette, Directeur Général Adjoint des Services, Ville de Roanne,
- Céline Aurel-Héduy, Responsable du pôle Foncier urbanisme, Ville de Roanne,
- Frédéric Fournier, Responsable du pôle Voirie, Signalisation, Eclairage, Ville de Roanne
- Olivier Jandard, Responsable du service Proximité, Ville de Roanne,
- Agnès Desporte, Responsable du service Vie des Quartiers, Ville de Roanne,

ont assisté à cette séance.

David Goutorbe remercie l'assemblée nombreuse et les conseillers nouvellement intégrés.

### Les Halles

M. le Maire présente le projet d'aménagement des futures Halles rue Mulsant.

Les commerces alimentaires font certes la force du quartier Mulsant, mais il était nécessaire de les conforter pour leur redonner de l'attractivité ; c'est pourquoi, la Municipalité a souhaité les regrouper sur un même site tout en élargissant la capacité de stationnement.

Aussi, le Conseil Municipal du 11 décembre 2018 a désigné le groupement ANAHOME / KEOPS, lauréat de l'appel à projet pour la réalisation d'un programme de logements et d'une halle commerciale, aux croisements des rues Dourdein, Vachet et Mulsant, sur près de 5 600 m<sup>2</sup> de foncier.

Le programme sélectionné prévoit une partie habitat constituée d'appartements qualitatifs en accession libre, de logements sociaux et d'un dispositif innovant de colocations seniors constituées de 16 chambres, ainsi que d'une partie commerciale sur près de 780 m<sup>2</sup>, modulable en fonction des besoins des professionnels.

A ce jour, la déconstruction est en cours, et l'étude des sols débutant ce mois de février, déterminera les besoins en dépollution du site. Un compromis de vente avec le groupement devrait intervenir au 1<sup>er</sup> trimestre 2019, suivi du dépôt du permis de construire en avril, et de la commercialisation du programme durant l'année 2019. Le démarrage des travaux est prévu en 2020, avec un objectif de livraison des bâtiments en 2021.

Un axe fort de ce projet sera aussi celui de rendre une qualité de vie à ce quartier. En ce sens, la végétalisation est un point incontournable dans tout nouveau projet de construction ; la création d'espaces verts est totalement intégrée dans la mise en œuvre de celui-ci.

Une réunion d'information et de présentation du projet aux commerçants du quartier sera programmée prochainement.

Questions à M. le Maire:

- Quid de l'aménagement des terrasses communes dans les logements seniors ? chaque résident pourra aménager comme il le souhaite.
- Quel devenir des locaux commerciaux fermés sur la rue Mulsant ? Il est effectivement fait constat d'un secteur Mulsant en difficultés depuis des décennies. C'est pourquoi la Municipalité a fait le choix aujourd'hui de s'orienter sur une concentration de commerces sur un lieu dédié, tel que le seront les futures Halles, tout en octroyant parallèlement des aides aux propriétaires des locaux fermés pour les inciter à financer leurs réhabilitations en habitations.
- Le regroupement des commerces de bouche dans des Halles ne se fera t-il pas au détriment des autres commerces ? Le commerce de bouche reste très spécifique et ne devrait pas impacter la fréquentation des autres commerces.

M. le Maire souligne le dynamisme qui anime de nouveau ce quartier. Les efforts en ce sens doivent être maintenus et se poursuivre dans tout le quartier, bien au-delà de la seule rue Mulsant.

### La voirie

M. le Maire fait un retour de la marche active du 30 novembre dernier et exprime tout l'intérêt de cette démarche. Sillonner toutes les rues du quartier permet d'observer les diverses modifications qui signent véritablement une ouverture sur un quartier en pleine restructuration. Une prochaine marche est programmée vendredi 15 février. Rendez-vous est donné à 9h30 place Victor Hugo devant la fontaine. Elle sera notamment l'occasion de procéder à l'inventaire des bancs. A cet égard, M. le Maire rappelle ce qu'est le « plan bancs ». Il s'agit d'un recensement de l'ensemble des assises sur la ville - 440 - lequel, remis aux conseillers de quartier, leur permettra de proposer de nouvelles implantations ou des modifications d'emplacements.

Olivier Jandard fait le point sur les 15 demandes réalisées et celles en cours.

A noter la réfection des rues Mermoz fin février et début mars, ainsi que Général Giraud début avril.

David Goutorbe souligne les multiples travaux et améliorations diverses sur le quartier, réalisées grâce à l'investissement de la commission de voirie et de la collaboration efficace avec les services de la Ville.

### Les animations

Les fêtes de fin d'année des 21, 22 et 23 décembre se sont bien déroulées. A noter, 60 bols de soupe distribués aux habitants, 200 personnes devant le spectacle de Léon, et beaucoup d'attrait encore pour la calèche du Père Noël et les jeux en bois.

## Perspective 2019

- Vendredi 15 mars, carnaval du Foyer P.Vernay
- Samedi 15 juin, fête des jardins par le Centre social en collaboration avec la maison PRALUS , et avec la participation du Conseil de Quartier.
- Mercredi 19 juin, fête de la musique.
- Samedi 21 décembre, fête de Noël.

### Autres idées :

- La boîte à livres. Le projet se poursuit en collaboration avec le Conseil Municipal d'Enfants de la Ville. Une première maquette a été conçue par les services techniques de la Ville. La décoration du mobilier sera partagée entre les conseillers et le CME.
- Virginie Gravière propose un marché du livre, au printemps, avec des bouquinistes de la région, couplé avec une rencontre intergénérationnelle autour de contes, au sein du Jardin des Senteurs. M. le Maire salue cette idée très intéressante qui attire toujours du monde, même si une 1<sup>ère</sup> édition reste toujours aléatoire. Dans ce même esprit, il propose une bourse aux jouets. Virginie Gravière indique que le Centre Social l'avait déjà mise en place, sans le reconduire. L'idée leur sera soumise.

## Echanges avec M. le Maire - Questions et informations diverses

- Devenir du bureau de poste Emile Zola ? Les services de la Poste subissent, d'une manière générale, de grosses mutations. Pas de décisions officielles connues aujourd'hui, de fermeture ou d'autres modifications. Nous vous rappelons qu'il existe une antenne postale dans le commerce Carrefour City ; il permet d'offrir aux habitants une nouvelle accessibilité horaire aux services courrier et colis, en complément du bureau de poste Emile Zola.
- Absence de plaque nominative pour identifier le Jardin des Senteurs.
- L'arrivée de nouveaux médecins dans le futur Centre Médical du Jardins des Senteurs est-elle prévue ? Ce sera davantage un regroupement de médecins Roannais, même si effectivement la Ville souhaite vivement attirer de nouveaux médecins pour parer la désertification dans ce domaine.
- La gare SNCF et ses abords : l'ascenseur SNCF est très souvent en panne, le parvis de la gare est de plus en plus mal fréquenté (notamment les dimanches après-midi), l'horloge près des escaliers menant au complexe de loisirs ne fonctionne plus. La Ville est en charge de l'entretien de l'ascenseur. Les services effectueront le nécessaire au vu de ce signalement et contacteront la SNCF pour l'horloge. La Police Municipale, déjà alertée sur cette problématique, effectuera de nouveaux passages devant la gare. *A réception de ce compte-rendu, il est à noter que la Police Nationale effectue des passages quotidiens depuis plusieurs semaines déjà, suite à un signalement de la SNCF ; des personnes en état d'ébriété qui squattent le hall de la gare ont été évincées.*
- Vitesse excessive rue P. Semard, ce qui rend la traversée des piétons dangereuse au niveau du parking de l'école St Michel. Qui plus est, la signalétique « zone 30 » nécessiterait d'être harmonisée sur chaque sens de la voie. L'éclairage, même s'il est ressenti comme faible, est néanmoins aux normes en vigueur. Pour autant, à partir de l'an prochain, un

éclairage renforcé sera mis en place aux abords des écoles. *A réception de ce compte-rendu, la Police Municipale a programmé des contrôles sur cette voie.*

- Quid de l'assainissement non collectif sur Mably: depuis le 1<sup>er</sup> janvier, des aides financières ont été mises en place par Roannais Agglomération pour les habitants contraints à la mise aux normes de leur assainissement ; ils doivent prendre contact avec la Roannaise de l'Eau.
- Ravalement de façades sur le quartier Mulsant. La ville a mis en place un dispositif d'aide financière en faveur des propriétaires d'immeubles et d'habitations, désireux de ravalier leurs façades. Afin d'inciter à l'amélioration de l'image de la ville, la Municipalité a porté le montant des subventions à 50% du montant HT du total des travaux, plafonné à 5000 €. M. le Maire énumère les rues concernées par cette aide - à noter un périmètre élargi pour permettre au plus grand nombre de propriétaires de bénéficier de cette subvention - : rue Mulsant et place Victor Hugo , mais aussi rues de Clermont, Brison, Anatole France, Charles de Gaulle, Jean Jaurès, Alsace Lorraine, Beaulieu, Benoit Malon, Salengro, Maréchal Foch, rue et place Sully, Pierre Dépierre côté des numéros pairs, îlot délimité par le quai de l'île, le quai Cdt de Fourcauld et la RD 207, et enfin rue Denfert Rochereau.
- Quel devenir de l'école du Fuyant ? Aujourd'hui la baisse considérable de l'effectif des élèves Roannais (trois fois moins d'élèves qu'au début de la construction des écoles à Roanne) contraint la Ville de Roanne, encouragée par l'Inspection Académique, à une réorganisation globale de l'occupation des bâtiments scolaires et à des regroupements de classes. L'inspection académique a annoncé la suppression de classes et la fermeture de l'école du Fuyant à la rentrée 2019. Grâce à une dérogation, la répartition des élèves sur les autres écoles du secteur se fera prioritairement sur le choix des parents. Très consciente de l'impact de la fermeture de classes sur les familles Roannaises, la Municipalité déploie des moyens conséquents pour fournir un accueil de qualité aux élèves répartis sur d'autres établissements. A cet égard, un projet de construction d'une grande école, qui regroupera des écoles Roannaises, est programmé sur la ZAC Gambetta.
- La propreté du quartier laisse à désirer.

Ces demandes seront transmises aux services concernés de la Ville. Le Conseil sera informé des suites apportées.

L'ordre du jour étant épuisé, David Goutorbe lève la séance à 20h15, et invite l'assemblée à partager les bugnes offertes par Roland Mignard.

**Prochain Conseil de Quartier mercredi 22 mai 2019 à 18h30**  
**Centre Social Marceau, 3, rue Marceau.**